

Diplôme interuniversitaire

TRAUMATISMES CRANIO CEREBRAUX
« Aspects médicaux et sociaux »

Responsable pédagogique
Pr. Philippe AZOUVI

Equipe Pédagogique
Pr. Philippe AZOUVI
Pr. Pascale PRADAT DIEHL

Secrétariat :
Mme Isabelle HOLOBINKA
☎ 01.47.10.70.74
isabelle.holobinka@aphp.fr

Gestionnaire universitaire :
Mme Nathalie LE GUSQUET
☎ 01.70.42.94.94
☎ 01.70.42.94.82
☎ 01.70.42.94.73
fc-medecine@uvsq.fr

Diplôme interuniversitaire organisé
sur une année universitaire, en
partenariat
avec les Universités d'**ANGERS** et
de **BORDEAUX SEGALEN**.

sites :
www.univ-angers.fr
www.u-bordeaux2.fr
www.fc-medecine.uvsq.fr

*Inscription du 1^{er} septembre au
15 novembre 2019*

Capacité d'accueil :
Limitée au total à 60 étudiants pour
les deux DIU inscrits sur les trois
Universités.

❖ Objectifs :

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation et une actualisation des connaissances sur les aspects médicaux et sociaux des traumatismes crânio-cérébraux aux médecins et aux professionnels impliqués dans la prise en charge de ces blessés.

❖ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Meilleure connaissance du parcours de soins et de réinsertion des personnes traumatisées crâniennes.
Meilleure prise en charge au sein de ses filières.

❖ Public ciblé :

Sont admis de droit : les titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine et les étrangers titulaires du Doctorat en Médecine délivré par un pays étranger et permettant d'exercer la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine

Ou sur présentation d'un dossier et après avis des responsables du diplôme :

- . Les internes en médecine ancien régime, les internes de spécialité et de médecine générale ou résidents,
- . Les autres professionnels, disposant d'un diplôme universitaire de niveau de fin de 2^{ème} cycle.
- . Ou de niveau BTS pouvant témoigner d'une expérience professionnelle reconnue équivalente par le collège pédagogique.

❖ Organisation :

Durée :

Formation théorique : 88 H 30 + 1 H examen final.

Enseignement organisé en 3 modules :

1^{ère} session : 5 jours : du 27 au 31 janvier 2020
à l'Université Versailles Saint-Quentin (78).

2^{ème} session : 5 jours : du 30 mars au 03 avril 2020
à l'Université Bordeaux Segalen (33).

3^{ème} session : 4 jours du 11 au 14 mai 2020
à l'Université d'Angers (49).

IMPORTANT

Il existe **deux formations différentes avec un tronc commun initial sur les 2 premiers modules :**

- TC : Aspects médicaux et sociaux destiné aux professionnels impliqués dans la prise en charge médicale et/ou médico-sociale.
- Evaluation des traumatisés cérébraux (non disponible à l'Université d'ANGERS) destiné surtout aux personnes intéressées par l'évaluation médico-légale du dommage corporel.

Ces deux DIU différents comportent un tronc commun (les sessions de PARIS et de BORDEAUX) puis un module spécifique chacune (à ANGERS pour Aspects médicaux et sociaux, à PARIS ou BORDEAUX pour Evaluation).

Il est possible éventuellement de vous inscrire aux deux formations, il faudra alors passer les deux examens et payer deux fois les droits de scolarité (si vous vous inscrivez dans deux universités différentes) et les droits d'enseignement correspondant à chaque DIU.

Validation de l'enseignement

. **Stage obligatoire de 10 demi-journées** en établissement accueillant des traumatisés crâniens.

Validation du stage par le responsable de l'enseignement sur proposition du médecin ou du directeur de l'établissement.
Attestation de stage à fournir avant l'examen final au responsable pédagogique.

Possibilité de dispense de stage prononcée par le responsable de la formation pour les personnes travaillant déjà dans un établissement de ce type.

. **Un examen partiel d'une demi-heure noté sur 10, le 30 mars 2020 à Bordeaux** (sur le programme de la 1^{ère} session - UVSQ).

. **Un examen partiel d'une demi-heure noté sur 10, le 14 mai 2020 à Angers** (sur le programme session 2 – Bordeaux).

. **Un examen terminal d'une heure noté sur 20** (sur l'ensemble du programme) le **18 juin 2020 14 H**

à Paris
Hôpital de La Pitié Salpêtrière
Service de MPR
(Sous-sol – Salle de cours)

Admission si note totale (partiels + examen) > 20/40.

Oral de rattrapage si note totale (partiels + examen) de 16 à 20/40.

le 09 septembre 2020 à 14 H
à Paris
Hôpital de La Pitié Salpêtrière
Service MPR
(Sous-sol – Salle de cours)

❖ Programme

. **Module 1 : 33 H 30**

Epidémiologie et prévention.
Physiopathologie : biomécanique et mécanismes lésionnels.
Prise en charge initiale : secours initiaux.
Soins aigus réanimation, neurochirurgie.
Evaluation initiale et pronostic.
Coma et éveil, état végétatif permanent.

. **Module 2 : 30 H**

Phase secondaire et rééducation :
Complications secondaires
Aspects locomoteurs, neurologiques, cognitifs et comportementaux.
Associations et supports familiaux.

. **Module 3 : 25 H**

Réinsertion sociale.
Retour à domicile, autonomie.
Réinsertion et aspects familiaux.
Retour au travail.
Vie sociale et loisirs.
Aspects législatifs et financiers.
Visite d'Etablissement.

❖ Tarifs :

Financement personnel : 400 € (150 € pour les internes) + droits universitaires (*)

Financement par organisme : 800 € + droits universitaires (*)

* droits de scolarité : 170 €

Le paiement par chèque n'est plus accepté.

❖ Candidature :

Adresser lettre de motivation et CV à :

Professeur Philippe AZOUVI
Service de MPR
Hôpital R. POINCARE
104, bd Raymond POINCARE
92380 GARCHES